



BÉNESSE - MAREMNE

LA VENESSA

12 LOGEMENTS
DISPONIBLES À LA VENTE



Une nouvelle opportunité s'offre à vous pour devenir propriétaire de votre résidence principale à prix accessible.

DES LOGEMENTS PENSÉS POUR LE CONFORT AU QUOTIDIEN



- Les appartements T4 en duplex du programme La Venessa offrent des espaces fonctionnels et lumineux.
- Les appartements bénéficient tous d'une suite parentale.
- Chaque logement dispose d'un extérieur (terrasses) ainsi que de deux places de stationnements.
- Les prestations garantissent performance énergétique et confort.



« **La Venessa** » reprend le nom du village en gascon, un clin d'œil, mais surtout une évidence à son histoire ainsi qu'à ses racines landaises.

Nichée en fond d'impasse, la résidence à taille humaine et intergénérationnelle offre un quotidien rythmé par les balades, les loisirs en plein air et les moments de convivialité. Proche du bourg et de ses services, elle allie sérénité et dynamisme, nature et vie pratique.

La Venessa, c'est choisir un cadre de vie authentique, harmonieux et vivant, au cœur d'un village qui a su préserver son âme.



LES DISPOSITIFS D'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ :

Le BRS (Bail Réel Solidaire), l'accession dans le neuf devient enfin abordable !

Le Bail Réel Solidaire permet de devenir propriétaire de son logement à un prix maîtrisé. Grâce à la dissociation du terrain et du logement, vous achetez uniquement votre appartement, tandis que le foncier reste porté par un Organisme Foncier Solidaire.

Ce dispositif rend l'accession à la propriété plus accessible, tout en garantissant des conditions de revente encadrées et une redevance foncière modérée.

DE NOMBREUX AVANTAGES

- Un prix maîtrisé.
- Un logement conforme à la norme RE 2020.
- Frais de notaires réduits.
- Prêt à taux zéro.
- Prêt Action Logement.

POUR BÉNÉFICIER DE CES AVANTAGES

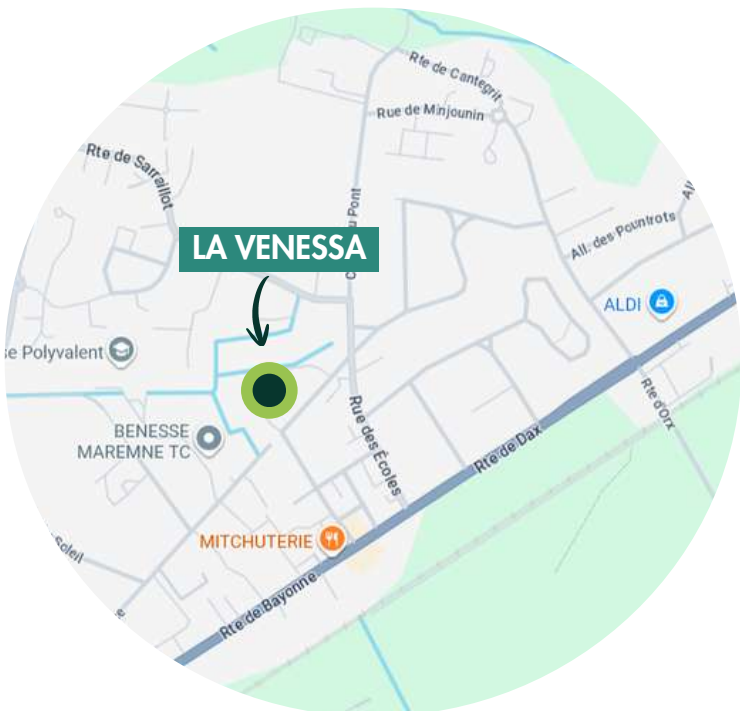
- Ce logement doit être votre résidence principale.
- Vos revenus ne doivent pas dépasser le plafond de ressources en vigueur du BRS.



TOUT SAVOIR SUR LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE



Le projet associe LE COL (promoteur), l'architecte (Plan B) et la commune de Bénesse Maremne.



LA VENESSA

Directement implantée au cœur du bourg, à deux pas des écoles et des commerces, la résidence offre une simplicité de vie tout en suivant le rythme paisible du village.

Pensée pour favoriser les échanges entre générations, elle permet à chacun de partager des moments de convivialité tout en préservant sa tranquillité. Les habitants se croisent, se rencontrent et s'enrichissent mutuellement dans un cadre chaleureux et vivant.

Avec 12 T4 duplex en Bail Réel Solidaire et 8 logements locatifs pour seniors, ce projet offre aux bënësois la possibilité de devenir propriétaires à un prix juste, tout en renforçant les échanges et la solidarité entre les habitants de la commune.



Le COL a été fondé par des hommes et des femmes aux origines modestes, animés par l'idée un peu folle de construire eux-mêmes leur propre logement. Ils appartenaient au mouvement des "Castors". Ils ont fait preuve d'un incroyable esprit de solidarité et de partage en mettant en commun leurs forces et leurs compétences, au service de l'intérêt général. Cet esprit de solidarité et cette volonté de construire une société plus juste, constituent encore aujourd'hui les valeurs fondamentales du COL.

Les temps ont changé, toutefois, depuis sa création, le COL s'adapte aux évolutions de la société et ces dernières années il oeuvre chaque jour pour répondre à la crise du logement, en s'engageant au côté des habitants et des collectivités. Depuis une dizaine d'années, notre coopérative développe également l'Habitat Participatif.

DONNONS UNE CHANCE À TOUS D'ACCÉDER À UN LOGEMENT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE !

CONTACTS

THOMAS CAZAURANG : 07.43.03.23.40

MAIL : t.cazaurang@le-col.com



acheteraucol.com

Adresse postale : 73 rue de Lamouly - 64600 ANGLET